

Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 4 décembre 2012

Président : Monsieur François de MAZIÈRES

Sont présents : M. Jean-Marc LE RUDULIER, Mme Dominique CONORT, M. Jacques BELLIER (pouvoir de Mme Frédérique KIBLER), M. Patrick CONFETTI (pouvoir de M. Philippe LEQUAIN), M. Michel COLIN, M. Jean-François PEUMERY (pouvoir de M. Claude JAMATI), M. Gilles PANCHER (pouvoir de M. Christophe BOLLENGIER), M. Olivier LEBRUN, Mme Françoise GUYARD (pouvoir de Mme Stéphanie BANCAL), M. Alain LOPPINET, Mme Véronique BANULS (pouvoir de M. Alain-Louis MIE), M. Christian JOUANE (pouvoir de M. Hervé HOCQUARD), M. Philippe LEJEUNE, Mme Martine ARNAL (pouvoir de M. Claude VUILLIET), M. Olivier COLLO, M. Alain ERNIE, M. Georges DUTRUC-ROSSET, M. Jean-Roch GAILLET, M. Jean-Luc PESSEY, M. Hadî HMAMED, Mme Roselyne LECOMTE, M. Pierre-Yves STUCKI (pouvoir de Mme Pascale RENAUD), M. Gilles CURTI, M. Ludovic JAMET, Mme Odile GUERIN, M. Jean-Michel DESCH, M. Marc EMONET, M. Jean-Philippe BARRET, M. Alain-Michel LAMBERT, M. Philippe NOYER, Mme Dana SOLECKI, Mme Daniella TROCHU, M. Christian MAMY (pouvoir de M. Bernard DEBAIN), M. Guy HEMET, M. Alain NOURISSIER (pouvoir de Mme Marie-Annick DUCHÊNE), M. Thierry VOITELLIER, M. Michel BANCAL, M. Jean-Marc FRESNEL, Mme Magali ORDAS, M. Laurent DELAPORTE (pouvoir de Mme Marie BOELLE), Mme Martine SCHMIT (pouvoir de M. Arnaud MERCIER), Mme Liliane HATTRY, M. Erik LINQUIER, Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL, M. Hervé FLEURY (pouvoir de M. François LAMBERT), Mme Marie SENERS, Mme Christine de la FERTÉ, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, M. Jean GUILBERT, M. Roland de HEAULME (pouvoir de Mme Pascale ROCHERON).

Absents excusés : **M. Claude JAMATI** (pouvoir à M. Jean-François PEUMERY), M. Hervé HOCQUARD (pouvoir à M. Christian JOUANE), M. Claude VUILLIET (pouvoir à Mme Martine ARNAL), M. Bernard DEBAIN (pouvoir à M. Christian MAMY), Mme Stéphanie BANCAL (pouvoir à Mme Françoise GUYARD), M. Alain-Louis MIE (pouvoir à Mme véronique BANULS), Mme Pascale RENAUD (pouvoir à M. Pierre-Yves STUCKI), Mme Frédérique KIBLER (pouvoir à M. Jacques BELLIER), Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA, M. Philippe LEQUAIN (pouvoir à M. Patrick CONFETTI), Mme Nathalie KRAMER, M. Frédéric BUONO, M. Olivier FRAUDEAU, M. Christophe BOLLENGIER (pouvoir à M. Gilles PANCHER), Mme Marie-Annick DUCHÊNE (pouvoir à M. Alain NOURISSIER), M. Michel SAPORTA, Mme Marie BOELLE (pouvoir à M. Laurent DELAPORTE), M. Arnaud MERCIER (pouvoir à Mme Martine SCHMIT), M. François LAMBERT (pouvoir à M. Hervé FLEURY), Mme Pascale ROCHERON (pouvoir à M. Roland de HEAULME), M. Michaël THOMAS.

Secrétaire de séance : M. Hadi HMAMED

Date de convocation : 27 novembre 2012
Date d'affichage de la convocation : 27 novembre 2012

Nombre de conseillers en exercice : 72
Nombre de membres présents : 51

N° de l'ordre du jour :

2012.12.20 : Adhésion au Réseau des pépinières d'entreprises P3MIL et désignation de représentants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

□ M. Gilles PANCHER, rapporteur, donne lecture de la délibération.

Vu les statuts de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;

Vu la délibération n°2010-02-02 du 10 février 2010 relative à la définition de l'intérêt communautaire en matière de développement économique et de politique de la ville ;

Vu l'article L 5216-5 du Code général des collectivités territoriales précisant les compétences d'une communauté d'agglomération et leurs conditions d'exercice, notamment la compétence développement économique ;

Vu l'arrêté des Préfets des Yvelines et de l'Essonne en date du 29 décembre 2006 portant définition de l'intérêt communautaire en matière de développement économique ;

Vu l'article L 5216-8 du Code général des collectivités territoriales précisant les dispositions financières des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°2011-06-21 du 28 juin 2011 relative à l'adhésion au Réseau de pépinières d'entreprises P3Mil ;

Créé en 1994, le Réseau P3MIL, Réseau des pépinières d'entreprises d'Ile-de-France, a pour objet de fédérer les pépinières d'entreprises d'Ile-de-France et de participer à toute action de développement et de promotion économique touchant à la création d'entreprises. Il fédère 43 pépinières et 6 incubateurs d'entreprises, représentant plus de 1 500 créateurs d'entreprises. Réseau d'échanges, de réflexions et de propositions visant à améliorer et à faire évoluer les pépinières d'entreprises et les structures d'accompagnement à la création d'entreprise, il contribue à optimiser la qualité de prestation de ces structures dans l'intérêt des collectivités territoriales qui les ont initiées et des créateurs d'entreprises qui y sont accueillis.

L'adhésion au Réseau P3MIL permet de disposer d'un réseau de compétences et d'être accompagné dans le fonctionnement et l'animation de la pépinière d'entreprises de Versailles Grand Parc :

- Organisation interne, ressources humaines et logistiques,
- Organisation des services aux entreprises,
- Accueil, animation de la pépinière,
- Accompagnement des créateurs d'entreprises,
- Promotion et communication des pépinières membres de P3MIL sur les salons et autres outils de promotion.

La communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc y a déjà adhéré en 2011 (délibération n°2011-06-21, selon une cotisation annuelle de 800€). Compte tenu de l'intérêt des missions de ce réseau, il est proposé d'y adhérer désormais chaque année et de verser en conséquence la cotisation annuelle correspondante.

Il convient de désigner un représentant de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au Réseau des pépinières d'entreprises P3MIL.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
le Conseil communautaire :

- 1) décide d'adhérer chaque année au réseau des pépinières d'entreprises d'Ile-de-France, P3MIL ;
- 2) décide de verser chaque année la cotisation d'adhésion à P3MIL ;
- 3) désigne M. Gilles PANCHER comme représentant titulaire de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc et M. Laurent DELAPORTE comme représentant suppléant au sein de P3MIL ;
- 4) impute la cotisation d'adhésion sur les crédits inscrits au budget de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, sur le compte 6281 : cotisations au chapitre 011.

Monsieur le Président soumet la délibération au vote du Conseil communautaire.

Nombre de votants : 51

Suffrages exprimés : 66 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.



Pour le Président,
Par délégation,

Olivier BERTHELOT
Directeur Général des Services

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

078-247800584-20121218-20121220-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/12/2012